

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ICOM

Mercredi 24 août 2022, 12 h 30 – 14 h (UTC+2)

Format hybride : en personne, au centre des congrès de Prague (République tchèque) et en ligne (Agora)

CONTENU

Point 1.	Ordre du jour	p. 2
Point 2.	Rapport final du Comité permanent pour la définition du musée, ICOM Define	p. 3
Point 3.	Présentation de la proposition de nouvelle définition du musée	p. 12

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ICOM

Mercredi 24 août 2022, 12 h 30 – 14 h (UTC+2)

Format hybride : en personne, au centre des congrès de Prague (République tchèque) et en ligne (Agora)

Les membres de l'assemblée générale extraordinaire sont invités à prendre connaissance de l'ordre du jour ci-dessous et à noter que :

- tous les points suivis d'un astérisque * feront l'objet d'un vote lors de l'assemblée générale extraordinaire, conformément aux conditions définies dans la lettre d'invitation ;
- un temps de discussion et de réponse aux questions envoyées en avance est prévu pour chaque point.

Ordre du jour

Président : Alberto Garlandini, président de l'ICOM

0. REMARQUES PRÉLIMINAIRES ET ORDRE DU JOUR

0.1. Remarques préliminaires, règles de la réunion et présentation de l'ordre du jour
(10 minutes)

Alberto Garlandini, Président de l'ICOM

0.2. Explication des procédures de vote **(5 minutes)**

Morgane Fouquet-Lapar, Conseillère juridique principale

1. DÉFINITION DU MUSÉE

1.1. Présentation du travail d'ICOM Defina **(20 minutes)**

Lauran Bonilla-Merchav et Bruno Brulon, co-présidents du Comité permanent pour la définition du musée

1.2. Présentation de la proposition de nouvelle définition du musée **(5 minutes)**

Alberto Garlandini, Président de l'ICOM

2. DÉBAT (30 minutes)

3. AMENDEMENT DE LA DÉFINITION DU MUSÉE, TELLE QUE FIGURANT DANS L'ARTICLE 3, SECTION 1 DES STATUTS DE L'ICOM (*) (5 minutes)

Alberto Garlandini, président de l'ICOM

4. RÉSULTATS DU VOTE SUR L'AMENDEMENT PROPOSÉ (5 minutes)

Alberto Garlandini, Président de l'ICOM

**Comité permanent pour la définition du musée, ICOM Define
Rapport final (2020-2022)**

Le présent rapport constitue un résumé complet de la façon dont le Comité permanent pour la définition du musée - ICOM Define est parvenu à la proposition finale de définition du musée qui sera soumise au vote lors de la conférence générale de Prague, en 2022. La méthodologie en 12 étapes reposait sur une consultation directe des comités sur une période de 18 mois (de décembre 2020 à juin 2022) afin d'obtenir la proposition de définition suivante :

Version anglaise :

A museum is a not-for-profit, permanent institution in the service of society that researches, collects, conserves, interprets and exhibits tangible and intangible heritage. Open to the public, accessible and inclusive, museums foster diversity and sustainability. They operate and communicate ethically, professionally and with the participation of communities, offering varied experiences for education, enjoyment, reflection and knowledge sharing.

Version française :

Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances.

Version espagnole :

Un museo es una institución sin ánimo de lucro, permanente y al servicio de la sociedad, que investiga, colecciona, conserva, interpreta y exhibe el patrimonio material e inmaterial. Abiertos al público, accesibles e inclusivos, los museos fomentan la diversidad y la sostenibilidad. Con la participación de las comunidades, los museos operan y comunican ética y profesionalmente, ofreciendo experiencias variadas para la educación, el disfrute, la reflexión y el intercambio de conocimientos.

Les résultats ci-dessous reflètent tout le travail et l'implication sans faille des 20 membres du comité. Surtout, ils sont la preuve de l'engagement des 126 Comités, Alliances régionales et Organisations affiliées de l'ICOM et de leurs membres, qui se sont investis tout au long de ce processus participatif. Sans leur soutien et leurs efforts, cette tâche n'aurait pas été possible.

Contexte :

En 2019, l'Assemblée générale extraordinaire de l'ICOM, qui s'est tenue à Kyoto, a approuvé le report du vote sur la nouvelle définition du musée et décidé d'entamer un processus de consultation et de coopération accrue entre les comités. Les Comités du monde entier ont alors organisé des activités de consultation de leurs membres.

En décembre 2019, le Conseil d'administration a pris la décision de développer le Comité pour la définition du musée, ses perspectives et ses potentiels, MDPP, de façon à y inclure plus de 20 membres, dont plusieurs personnalités qui représentaient la diversité d'opinions sur le sujet. En février 2020, le Comité, renommé MDPP2 pour mieux refléter ce changement, est entré dans une nouvelle phase. Celle-ci consistait à établir une nouvelle méthodologie pour soumettre une autre proposition de définition du musée pour le XXI^e siècle.

Une divergence d'opinions entre MDPP2 et les dirigeants de l'ICOM quant à la méthodologie à employer a entraîné la démission de la présidente du Comité et de six de ses membres. Il s'est donc retrouvé à l'arrêt pendant un certain temps. À la fin du mois d'août 2020, les membres restants ont été conviés à une réunion avec le Conseil d'administration dans le but de trouver une solution. Il a alors été décidé qu'il était nécessaire de développer MDPP2 de façon à couvrir les régions et les spécialisations non encore représentées par les membres. Le Conseil d'administration a alors nommé de nouveaux membres, pour un total de 20 professionnels, restés depuis dans le Comité¹.

Afin de répondre à ce besoin d'un processus de consultation à la fois démocratique et ouvert des différents Comités nationaux et internationaux, Alliances régionales et Organisations affiliées, un sous-comité² a été formé au sein de MDPP2 en septembre 2020. Son objectif était de proposer une **nouvelle méthodologie pour le travail à venir**. Cette méthodologie a été approuvée par MDPP2 le 19 octobre et par le Conseil d'administration le 30 octobre 2020. Elle s'appuyait sur une plus grande transparence et prêtait une grande attention aux comités qui souhaitaient prendre part aux discussions et au processus. Les membres de MDPP2 ont alors convenu qu'un changement de nom était de rigueur. Ils ont donc proposé aux responsables de l'ICOM le nom de Comité permanent pour la définition du musée : **ICOM Define**.

ICOM Define a salué dès le départ le travail considérable effectué par MDPP et les comités qui se sont penchés sur la question de la définition du musée. Le comité a écouté les critiques et analysé les étapes à suivre pour les résoudre. Ce nouveau processus, qui tirait parti de techniques innovantes de participation, invitait les membres et les comités à s'impliquer dans l'élaboration d'une nouvelle définition du musée. Sa réussite dépendait en grande partie du nombre de comités qui prendraient part au processus.

¹ La nouvelle configuration du comité permanent après octobre 2020 était la suivante :
Co-présidents : Laurant BONILLA-MERCHAV (Costa Rica) et Bruno BRULON (Brésil).
Membres : Yaarob ALABDULLAH (Syrie), Chedlia ANNABI (Tunisie), Ralf ČEPLAK MENCIN (Slovénie), Inkyung CHANG (Corée du Sud), Luisa DE PEÑA DÍAZ (République dominicaine), David FLEMING (Royaume-Uni), Nava KESSLER (Israël), Nicolas KRAMAR (Suisse), Ana Maria Theresa LABRADOR (Philippines), Marie LALONDE (Canada), Diana PARDUE (États-Unis), Juliette RAOUL DUVAL (France), Marie-Clarté O'NEILL (France), Kristiane STRÆTKVERN (Danemark), Muthoni THANG'WA (Kenya), Beverley THOMAS (Afrique du Sud), Mathew TRINCA (Australie), Elizabeth VARNER (États-Unis).
Membres ex officio : Alberto GARLANDINI (Italie), Président de l'ICOM et Terry SIMIOTI NYAMBE (Zambie).

Membres du Secrétariat : Carlos Eduardo SERRANO, Ludovica ANTONUCCI.

² Sous-comité chargé de la méthodologie : Annabi, Bonilla, Brulon, Chang, Kessler, Pardue, Raoul Duval

Définition du musée : une voie à suivre

La méthodologie validée avait pour objectif de proposer une définition lors de la conférence générale de 2022, qui montrerait l'unité de la communauté muséale au sein de la grande diversité des membres de l'ICOM.

Elle se composait de **4 consultations** et était divisée en **12 étapes** sur une durée de **18 mois**. Le détail de la méthodologie est disponible ici : <https://icom.museum/wp-content/uploads/2020/12/ICOM-Define-Methodology.pdf>.

Le calendrier proposé commençait le 10 décembre 2020 et se terminait en mai 2022.

Si quelques petits ajustements ont été apportés au cours du processus, les grandes étapes et le calendrier ont bien été respectés. Les comités ont été informés dès le début de l'intégralité du processus et les résultats étaient publiés régulièrement et mis à la disposition des membres sur une page dédiée dans leur espace membre.³

Cette méthode de consultation imitait la structure du Conseil consultatif en laissant aux Comités internationaux et nationaux, aux Alliances régionales et aux Organisations affiliées des chances égales de participer. En outre, les membres individuels pouvaient ainsi techniquement prendre part aux consultations par le biais de deux Comités, leur Comité international et leur Comité national.

ICOM Define s'engageait à adopter une politique de communication ouverte et directe avec les comités durant toute la durée du processus ; ses membres étaient disponibles si nécessaire à toutes les étapes. Un sous-comité chargé de la communication a été créé dans ce but.⁴

Le Comité permanent a estimé qu'il était nécessaire d'encourager périodiquement les membres à contacter leurs Comités et à envoyer leurs suggestions, pour mieux permettre aux Comités de recueillir les différentes voix. Pour cela, plus de 40 webinaires⁵ ont été organisés afin de suivre de près la progression de ce processus riche et motivant.

Les membres et les comités étaient informés de chaque étape du processus et de la façon dont ICOM Define traiterait les données reçues à chaque phase de la consultation, par le biais de communications officielles du Secrétariat, contenant des instructions et les dates limites auxquelles soumettre leurs réponses. Les Comités, Alliances régionales et Organisations affiliées avaient à tout moment la possibilité de créer leurs propres procédures de consultation de leurs membres, pour remplir comme il se doit chacune des étapes de la méthodologie. ICOM

³ Cette page web permettait aux membres de savoir quelle était l'étape du processus en cours. Ils pouvaient y trouver tous les documents en rapport avec le projet de reformulation de la définition du musée, notamment ceux produits par MDPP, ainsi que les rapports des enquêtes et des activités menées par plusieurs comités depuis Kyoto 2019. ICOM Define encourageait les membres et les comités à prendre connaissance de l'ensemble des documents mis à leur disposition, ainsi que des propositions de définition déjà soumises, en tenant compte du code de déontologie et des statuts.

⁴ Sous-comité chargé de la communication : Annabi, Bonilla, Brulon, Ceplak, Kessler, Raoul Duval, Thomas

⁵ Nous remercions sincèrement les comités suivants, qui ont organisé un ou plusieurs webinaires conjointement avec ICOM Define : COMCOL, DEMHIST, ICETHICS, IC MEMO, ICEE, ICOM Arab, ICOM ASPAC, les comités nationaux allemand, américain, autrichien, brésilien, canadien, espagnol, finlandais, français, iranien, mexicain, mozambicain, portugais, salvadorien, sud-africain, slovène, tchèque et vénézuélien, ICOM LAC, ICOM SEE, ICOMAM.

Define les conseillait, en tenant compte des tailles et des configurations très diverses des comités, mais ne leur indiquait pas de quelle façon ils devaient sonder leurs membres. Ils pouvaient soumettre leurs réponses dans l'une des trois langues officielles de leur choix. Les rapports et résultats publiés étaient également officiellement traduits, puis relus par les membres d'ICOM Define.

La méthodologie en 12 étapes et ses résultats :

La méthodologie a été appliquée dans son intégralité, avec seulement quelques adaptations mineures apportées en cours de route. De même, le calendrier a été respecté, avec de courtes prolongations après les consultations 2 et 3, sur demande. Voici un bref résumé des résultats obtenus à chaque étape du processus :

Étape 1 : lancement de la méthodologie

Le 10 décembre 2020, ICOM Define a annoncé le lancement de cette méthodologie lors d'un webinaire public, « Définir le musée en période de mutation : une voie à suivre ». Les présidents des Comités étaient conviés à cette session Zoom pour permettre une consultation directe. Le reste des membres pouvait utiliser la plateforme de streaming, Yucca. Ce webinaire décrivait les différentes étapes de la méthodologie en encourageant chaudement les participants à poser leurs questions et à faire part de leurs commentaires. Les co-présidents ont également incité les membres et les représentants des Comités à s'impliquer activement dans ce processus de création d'une nouvelle définition du musée. Les Comités ont alors été informés de l'intégralité du processus avec des détails sur chaque étape, des dates ainsi que de leur rôle spécifique. Au même moment, la page consacrée à la définition du musée a fait son apparition dans l'espace membre.

Étape 2 : première consultation

Lors de la première consultation, qui s'est terminée le 10 janvier 2021, les Comités ont été invités à transmettre les résultats de leurs travaux menés en lien avec la définition du musée jusqu'en janvier 2021, y compris ceux qui les avaient déjà envoyés. L'objectif principal de cette étape était de permettre aux Comités de montrer ce qu'ils avaient accompli entre 2019 et 2020. Au total, ICOM Define a reçu 34 rapports de 8 Comités internationaux, 24 Comités nationaux, 1 Organisation affiliée et 1 Groupe de travail.

Étape 3 : deuxième consultation

Pendant la deuxième consultation (dont la date de fin a été repoussée au 20 avril), les Comités ont été invités à soumettre un maximum de 20 mots-clés ou concepts (des idées, termes, expressions, etc.) et leur description de ce que devrait contenir la nouvelle définition du musée. Les réponses ont été envoyées par formulaire électronique par le président de chaque Comité ou par un membre désigné, après consultation des membres. Au total, nous avons reçu 97 réponses de 26 des 32 Comités internationaux, 62 des 119 Comités nationaux, 5 des 7 Alliances régionales et 4 des 21 Organisations affiliées, soit un taux de participation de 54 pour cent, considéré comme très élevé au sein de l'organisation.⁶

⁶ Taux de participation : nous devons souligner que, s'il semble que 46 pour cent des comités n'ont pas répondu à l'enquête, ce chiffre inclut en fait les comités inactifs ou en cours de réorganisation. Sur les 56 comités nationaux qui n'ont pas répondu, 15 étaient inactifs en 2020. Une grande partie des comités internationaux (81 pour cent) et des alliances régionales (71 pour cent) ont répondu, contre seulement 19 pour cent des organisations affiliées, un taux très bas auquel nous nous attendions.

Étape 4 : analyse qualitative et quantitative

L'analyse des données de la deuxième consultation a été réalisée par une équipe de trois analystes externes⁷ à ICOM Define, sous la supervision du sous-comité chargé de l'analyse des données⁸.

Un total de 1 659 mots et concepts a été reçu, soit une moyenne de 17 termes par comité. 1 231 d'entre eux contenaient des descriptions. Après révision, les analystes ont divisé les concepts composés en termes individuels (par exemple, « espace inclusif » devenait deux termes, « espace » et « inclusif »), pour un total de 2 085 termes.

Un total de 127 termes distincts a ensuite été identifié par les analystes, qui sont partis des descriptions explicatives fournies par les comités. Ils ont alors classé les résultats en sept catégories : entité, qualificatif d'entité, objet/sujet, action/fonction, expérience, valeurs sociales et cible et relation.

Ils ont présenté ces catégories selon leur objectif et l'analyse indépendante des termes. Il s'agit en fait des catégories qui sont ressorties pendant l'analyse, comme expliqué dans leur rapport.

Le rapport substantiel présenté par les analystes a donné à ICOM Define les clés pour concevoir l'enquête en ligne de la troisième consultation. Une conclusion particulièrement significative apparaissait clairement : les différents sens ou applications de certains termes et concepts, qui généraient une certaine inquiétude (par exemple, développement durable et durabilité). Les analystes ont également souligné qu'un format fermé serait le plus adapté à l'enquête. Ces deux points ont été pris en compte.

Étape 5 : préparation et publication du rapport sur la deuxième consultation et lancement de la troisième consultation

Une fois finalisé par les analystes, le rapport sur l'analyse des données de la deuxième consultation a été traduit en français et en espagnol (pour accéder au rapport sur la deuxième consultation : https://icom.museum/wp-content/uploads/2021/07/ICOM-Define-Consultation-2-Results-Report-FRANCAIS_FINAL.pdf). Les listes des termes clés traduits, qui devaient être évalués lors de la consultation suivante, ont ensuite été revues et éditées par les membres d'ICOM Define. Une dernière vérification auprès des analystes a été faite, afin de confirmer le sens de ces termes.

En parallèle, la troisième consultation devait être structurée et le formulaire en ligne publié. Les sous-comités d'ICOM Define chargés de la méthodologie et de l'analyse des données ont décidé d'organiser l'enquête autour des sept catégories, afin de :

- 1) structurer la consultation de façon à ce qu'elle soit plus simple à gérer pour les Comités,
- 2) permettre aux Comités de mieux comprendre l'application des termes (dans le contexte du processus),
- 3) permettre aux Comités d'exprimer comment ils souhaitent appliquer le terme dans les cas où les termes apparaissent dans plusieurs catégories.

En ce qui concerne la répartition géographique, c'est en Amérique du Nord que le taux de réponse a été le plus élevé (100 pour cent), suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes (68 pour cent), puis par l'Europe (61 pour cent) et l'Asie-Pacifique (45 pour cent). Les moins bons chiffres ont été obtenus dans les États arabes (33 pour cent) et en Afrique (30 pour cent).

⁷ Raul Fernández San Miguel, Olivia Guiragossian et Erika Krajcovicova.

⁸ Membres du sous-comité chargé de l'analyse des données : Bonilla, Brulon, Chang, Kramar, Labrador, O'Neill, Pardue.

Pour chaque dimension de cette consultation, les Comités devaient classer les termes proposés, avec un nombre déterminé d'options pour chaque catégorie. ICOM Define a décidé de lister tous les termes de chaque catégorie en les classant selon leur fréquence d'apparition dans la deuxième consultation.

Le 21 juillet 2021, la version finale modifiée du rapport était mise à la disposition des Comités et des membres dans les trois langues officielles, tandis que le formulaire en ligne de la troisième consultation était publié.

Le 13 août, le Comité national allemand a relevé une incohérence dans l'ordre des termes. Ce point a été résolu sur-le-champ ; dans la semaine, le formulaire était corrigé dans les trois langues officielles et une version mise à jour du formulaire PDF envoyée à tous les Comités dans les trois langues. Le courriel avec cette correction comprenait également une version abrégée du rapport, car il nous avait été rapporté que celui-ci était très complexe. La version abrégée, également disponible dans l'espace membre dans les trois langues officielles, avait été au préalable approuvé par les analystes.

Étape 6 : troisième consultation

La troisième consultation était l'occasion pour les Comités nationaux et internationaux, les Alliances régionales et les Organisations affiliées d'évaluer les mots et les concepts clés qui étaient ressortis de la deuxième consultation. Dans cette enquête, ils devaient sélectionner et classer leurs termes préférés pour chaque catégorie. Ils pouvaient également indiquer si certains termes posaient des problèmes d'ordre juridique, administratif ou politique. Enfin, ils avaient la possibilité de suggérer des termes dans chaque catégorie, si ceux-ci leur semblaient essentiels, mais n'étaient pas inclus dans la liste. Ces termes ne seraient pris en compte que si plusieurs comités en faisaient mention. La troisième consultation permettrait à ICOM Define de savoir quels sont les mots et les concepts les plus plébiscités, qui devraient donc être inclus dans une nouvelle proposition de définition du musée.

De gros efforts ont été faits pendant cette consultation afin d'améliorer autant que possible la participation dans les régions sous-représentées. En Afrique, la participation est donc passée de 30 à 55 pour cent, et de 33 à 40 pour cent dans la région arabe. À l'inverse, dans la région Asie-Pacifique, on a pu observer une baisse de 45 à 27 pour cent de participation. Au total, ICOM Define a reçu 88 réponses lors de cette consultation : 18 des 32 Comités internationaux, 63 des 118 Comités nationaux, 5 des 7 Alliances régionales et 2 des 21 Organisations affiliées, soit un taux de participation de 49 pour cent.⁹

ÉTAPE 7 : analyse des données de la troisième consultation

Après la clôture de la troisième consultation, les analystes ont fourni un nouveau rapport sur les résultats (le rapport sur la troisième consultation est disponible ici : <https://icom.museum/wp-content/uploads/2021/12/FRENCH-1.pdf>), qui indiquait les termes revenus le plus fréquemment pour chaque catégorie et le nombre de fois où ils ont été sélectionnés. Ils ont également analysé la répartition géographique des termes sélectionnés. Enfin, le rapport indiquait tous les termes suggérés ainsi que leur description. Après avoir

⁹ Dans cette consultation, le taux de participation des Comités internationaux a chuté, passant de 81 pour cent à 56 pour cent. Le taux de participation des autres organes n'a que peu évolué.

présenté les résultats, ICOM Define a débattu et développé une méthodologie détaillée pour le processus de rédaction des propositions, qui s'appuyait à la fois sur les résultats et sur la méthodologie globale.

ÉTAPE 8 : ébauche des propositions de définition

Après avoir reçu le rapport sur la troisième consultation, ICOM Define s'est divisé en cinq groupes de quatre membres de milieux, d'origines géographiques et d'expériences professionnelles variées. Chacun comprenait un francophone natif. Les deux hispanophones ont également été mis dans des équipes séparées. Ces groupes se sont chargés de rédiger les propositions de définition, en se basant sur les données reçues. Tous les membres se sont ensuite attelés à les peaufiner ensemble en tenant compte des avis reçus, des aspects juridiques, des spécificités culturelles et des questions de traduction. Toutes incluent en priorité les principaux termes sélectionnés par les comités à la troisième consultation, ce qui explique les similitudes entre les cinq propositions. Les propositions ont été rédigées en anglais ; des traductions en français et espagnol ont été préparées par des sous-groupes.

ÉTAPE 9 : discussion et révision des 5 propositions

Après plusieurs sessions de discussion entre tous les membres d'ICOM Define, chaque proposition a été revue avant d'être traduite en français et en espagnol par les membres locuteurs natifs du comité. Malgré des similarités, les propositions comprenaient des nuances assez claires. Les membres d'ICOM Define ont donc décidé de les présenter toutes les cinq lors de la quatrième consultation.

Il faut souligner que les propositions étaient le résultat d'un travail de groupe, lors duquel chacun des sous-comités a retravaillé à plusieurs reprises sa proposition respective selon les retours des autres membres, en tenant toujours compte des résultats des consultations. Il s'agissait d'un processus continu de près de 3 mois, dont l'objectif était d'obtenir cinq propositions soutenues par tout ICOM Define.

ÉTAPE 10 : quatrième consultation et publication des propositions

Dans l'enquête en ligne envoyée le 21 février 2022, les Comités devaient classer les 5 propositions par ordre de préférence. Ils avaient ensuite la possibilité de commenter leur choix numéro un, en suggérant une modification de la proposition choisie, mais qui ne contiendrait que des mots ou des parties d'autres propositions, car ces termes avaient déjà été sélectionnés et évalués lors de la troisième consultation. Aucun nouveau terme n'était accepté à cette phase. Les Comités, les Alliances régionales et les Organisations affiliées pouvaient également expliquer la raison de leur cinquième choix, dans une zone de texte. Cette zone avait été conçue afin d'informer ICOM Define de tout problème ou obstacle majeur figurant dans les propositions. Les commentaires récurrents ont été étudiés par le comité et, quand ils correspondaient aux données des consultations précédentes, ont parfois influencé les propositions définitives soumises au Conseil consultatif. Au total, ICOM Define a reçu 85 réponses à cette consultation, soit 48 pour cent des Comités.

ÉTAPE 11 : analyse des résultats de la quatrième consultation et préparation de la réunion extraordinaire du Conseil consultatif

L'analyse des résultats a tenu compte des informations quantitatives et qualitatives reçues lors de la quatrième consultation, qui se terminait le 11 avril.¹⁰ Le 12 avril, un nouveau sous-comité

¹⁰ D'autres réponses sont arrivées en retard et n'ont donc pas pu être utilisées dans l'analyse quantitative. Nous avons toutefois lu les commentaires, pour ne pas passer à côté d'informations importantes, mais aucune remarque essentielle ne figurait dans ces réponses tardives.

d'ICOM Define a été constitué pour s'atteler au traitement des résultats et à l'élaboration des propositions définitives, présentées à l'ensemble du comité le 19 avril pour recueillir ses commentaires et sa validation.¹¹ Ce sous-comité a analysé les réponses d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

Pour l'analyse quantitative, la note globale (pondérée) de chaque proposition a été prise en compte, ainsi que son classement (le nombre de fois où elle figurait en premier ou deuxième choix). ICOM Define a travaillé avec les deux propositions les plus plébiscitées, considérant qu'aucune autre ne les talonnait. Les propositions 2 et 3 ont reçu une note moyenne de 2,5. Elles ont ensuite été révisées en tenant compte de l'analyse qualitative, qui étudiait tous les commentaires reçus quant aux deux propositions les plus plébiscitées, ainsi que ceux au caractère plus général. Ces commentaires ont été rassemblés en trois listes. Liste 1 : les commentaires des comités ayant classé les propositions 2 et 3 en dernière place.

Liste 2 : les commentaires des comités ayant classé les propositions 2 et 3 à la première place.
Liste 3 : commentaires relatifs aux questions de traduction. Les co-présidents ont présenté les trois listes, qui ont servi de base au travail du sous-comité, qui s'est réuni à deux reprises afin de finaliser les propositions, le 15 et le 18 avril 2022.

Seuls les commentaires récurrents étaient pris en compte. Quand 5 avis semblables avaient été reçus, ils étaient considérés comme optionnels, mais, quand plus de 8 exprimaient le même sentiment, ils devenaient très importants, et devaient être intégrés au mieux aux propositions. Des modifications mineures, tels des ajouts ou le changement de place d'un terme spécifique, ont été apportées aux deux propositions finales en fonction des données analysées. Les deux propositions ont ensuite été approuvées par ICOM Define.

Réunion de préapprobation du conseil consultatif

Une fois les propositions finales anglaises approuvées par ICOM Define afin d'être présentées au Conseil consultatif, un relecteur professionnel les a analysées, avec l'aide des membres du Comité. Les sous-comités chargés des traductions (en espagnol et en français) ont retravaillé les traductions des propositions en fonction des modifications et des commentaires reçus à ce sujet (Liste 3). Les révisions ont ensuite fait l'objet de débats lors d'une réunion avec tous les membres des groupes dédiés à la traduction. Enfin, les deux propositions ont été relues par des relecteurs professionnels en français et en espagnol, avec l'aide des membres d'ICOM Define.

Les deux propositions finales, accompagnées des raisons expliquant les modifications, ont été présentées lors d'une session extraordinaire du Conseil consultatif, le 5 mai, lors de laquelle Regine Schulz, la présidente du Conseil consultatif, s'est chargée de modérer une discussion avec les représentants des organes de l'ICOM.

(Le rapport sur la quatrième consultation est accessible ici : https://icom.museum/wp-content/uploads/2022/05/FR_EXAC_May2022_Item1_ICOM-Define_Final.pdf).

Après cette session, les comités ont été invités à voter sur une proposition finale par le biais d'un processus de vote en ligne sur une période de deux semaines. Les résultats ont été annoncés le 20 mai, lors de la réunion du Conseil consultatif. La proposition choisie l'a remporté à une voix près, à 52 voix contre 51, et 3 abstentions. Le résultat a ensuite été présenté au Conseil d'administration pour ratification de la proposition, lors de sa réunion du 10 juin. Celui-ci s'est engagé à présenter et à promouvoir la proposition, qui ferait l'objet d'un vote lors de l'Assemblée générale extraordinaire de Prague, en août 2022. La proposition finale sera communiquée à tous les membres de l'ICOM dans les trois langues officielles deux mois à l'avance.

¹¹ Membre du sous-comité chargé des propositions finales : Bonilla, Brulon, Chang, Kramar, Labrador, Pardue, Thomas.

ÉTAPE 12 : présentation du rapport final et communication des résultats

Les co-présidents d'ICOM Define ont rédigé le présent rapport en s'appuyant sur le processus de consultation, en collaboration avec d'autres membres du comité permanent. Cette dernière étape prendra fin lors de l'Assemblée générale extraordinaire, à Prague, lors de laquelle un vote d'adoption de la nouvelle définition du musée sera organisé.

Remarques de fin

Le taux de participation global des Comités de l'ICOM, des Alliances régionales et des Organisations affiliées, qui ont pris part à au moins une des quatre consultations, était de **70,7 pour cent (soit 126 comités sur 178)**. Si l'on ne tient compte que des Comités et des Alliances régionales de l'ICOM, et pas des Organisations affiliées, ce taux monte à **76,4 pour cent (soit 120 comités sur 157)**.

Tout au long du processus, ICOM Define s'est engagé à adopter une approche transparente et une politique de communication ouverte et directe avec les comités et les membres. Le comité permanent a constamment informé les membres des résultats et de l'avancement du processus, dans l'espace membre du site internet ainsi que par d'autres canaux.

Œuvrant à favoriser l'inclusivité, les membres d'ICOM Define étaient en contact permanent avec les Comités du monde entier afin de les encourager et de les aider à participer. Le but était d'obtenir une bonne représentation géographique, culturelle et professionnelle tout au long de ce processus essentiel. Même une fois ce rapport publié, le comité restera disponible pour répondre aux questions et aux commentaires des membres. Vous pouvez contacter ICOM Define à l'adresse training@icom.museum.

Présentation de la proposition de nouvelle définition du musée

Considérant le processus de consultation participatif et ouvert appliqué par le Comité permanent pour la définition du musée (ICOM Define) afin de réviser la définition actuelle du « musée » ;

Considérant la sélection de la proposition de définition du « musée » faite par le Conseil consultatif lors de sa 91^e session des 19 et 20 mai 2022 ;

Considérant l'article 10, section 3 et l'article 23 des statuts relatifs à l'amendement des [statuts de l'ICOM](#) ;

Considérant la décision 9.1¹² prise par le Conseil d'administration lors de sa 161^e réunion des 9 et 10 juin 2022 relative à la proposition finale d'ICOM Define ;

Après consultation des Comités de l'ICOM, le choix du Conseil consultatif et sur recommandation du Conseil d'administration, le président de l'ICOM soumet le 24 juin 2022 la proposition suivante de nouvelle définition du « musée », à l'attention de l'Assemblée générale extraordinaire, qui se réunira et votera à ce sujet le 24 août 2022 :

PROPOSITION DE NOUVELLE DÉFINITION DU MUSÉE

« Article 3 Définition des termes, section 1 – Musée

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

Si cette proposition est approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire, conformément aux clauses spécifiques définies à l'article 10, section 3 ainsi qu'aux articles 23 et 25 des Statuts, l'article 3, section 1 actuel des Statuts de l'ICOM, qui comprend la définition du musée (ci-dessous) adoptée le 24 août 2007, sera amendé et la proposition deviendra effective à compter de son adoption par l'Assemblée générale extraordinaire.

DÉFINITION ACTUELLE DU MUSÉE

« Article 3 Définition des termes, section 1 – Musée

Un musée est une institution permanente à but non lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, transmet et expose le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et son environnement, à des fins d'étude, d'éducation et de délectation. »

¹² [Lien vers la décision du conseil d'administration](#)

PROJET DE DÉCISION

L'Assemblée générale extraordinaire de l'ICOM du 24 août 2022 décide d'amender l'article 3, section 1 des statuts comme suit :

« Article 3 Définition des termes

Section 1 – Musée

Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

Cette nouvelle définition est l'unique amendement aux statuts. Tous les autres articles, à l'exception de l'article 3, section 1, restent inchangés.